

## Compte rendu

### Rencontre de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) de Rouyn-Noranda (UA 082-51)

Lieu : Salle du conseil  
Hôtel de ville de Rouyn-Noranda  
100, rue Taschereau Est  
Date : Mercredi 25 septembre 2019  
Heure : 13 h 30

#### Membres et organismes ayant participé à la rencontre

<b>Environnement aquatique et forestier</b>	<b>Récréotourisme et patrimoine culturel</b>
Mme Aurore Lucas, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)	M. Guy Cliche, Club Motoneigistes Rouyn-Noranda
M. Yves Grafteaux, Organisme de bassin versant du Témiscamingue (OBVT)	M. Michel Fortin, Club Quad du Cuivre
<b>Intervenants forestiers</b>	M. Nicolas Boulé, Parc national d'Aiguebelle
M. Gabriel Ricard, EACOM	<b>Faune</b>
M. Alain Shink, Norbord	M. Marcel Lavoie, Association des trappeurs de Rouyn-Noranda (ATRN)
M. Patrick Paiement, RYAM Gestion forestière	M. Dwight Gauthier, Regroupement des locataires des terres publiques (RLTP)
<b>Autres</b>	M. Osvaldo Valeria, Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable
Mme Linda St-Louis, Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)	<b>Représentants ministériels</b>
Mme Laurence Dupuis, Ville de Rouyn-Noranda	Mme Marie-Eve Lacombe, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
M. David Lambert, Ville de Rouyn-Noranda	M. Nicolas Pouliot, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)
Mme Nathalie Dufresne, coordonnatrice GIRT	

La coordonnatrice, Mme Nathalie Dufresne, souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle souligne la présence de Mme Béatrice Lacasse, étudiante au baccalauréat en aménagement et environnement forestiers de l'Université Laval, ainsi que Mme Juanita Rodriguez, étudiante de la Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable. Afin que tous les participants puissent se présenter, un tour de table est effectué. Le quorum est atteint.

Au cours de la prochaine année, les membres seront invités à prendre part à l'élaboration de la stratégie régionale de production de bois. Bien entendu, il y aura les travaux menés dans le cadre de la consultation publique en lien avec le plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) au cours de l'hiver. Le volet « communication », auprès du grand public, sera davantage développé et il est fort à parier que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) amorcera les discussions pour mettre en place les bases du prochain plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) 2023-2028.

Aujourd'hui, l'objectif principal de la rencontre est de présenter le bilan du projet Faune, réalisé par le CREAT en partenariat avec la Table GIRT Abitibi. Le service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda informe la Table des travaux de réfection d'un ponceau sur le chemin du mont Chaudron et livre les premiers constats du projet de conteneurs pour la gestion des matières résiduelles à proximité des abris sommaires. Par la même occasion, la Chaire en aménagement forestier durable de l'UQAT propose un projet étudiant fort intéressant.

### Correspondance

- Appuyé par résolution :
  - ✓ EACOM annonce la nomination de M. Gabriel Ricard en tant que nouveau substitut;
  - ✓ l'Action Boréale de l'Abitibi-Témiscamingue (ABAT) nomme M. Philippe Marquis en tant que nouveau substitut.

### 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

POINT	SUJET	HEURE
1.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	13 h 30
2.	Approbation du compte rendu de la rencontre du 8 mai 2019 et suivis	13 h 35
3.	Bilan du projet Faune (Table GIRT Abitibi et CREAT) Mme Aurore Lucas, CREAT	13 h 45
4.	Point d' <b>INFORMATION</b> du service de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux) : a) Réfection d'un ponceau sur le chemin du mont Chaudron b) Bilan préliminaire du projet de conteneurs pour la gestion des matières résiduelles à proximité des abris sommaires	14 h 30
	Pause	15 h
5.	Présentation de l'Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN), M. Pierre Auger	15 h 10
6.	Projet étudiant sur l'évaluation de l'efficacité de la Table GIRT M. Osvaldo Valeria, UQAT	15 h 25
7.	Les travaux de la Table GIRT, printemps-été 2019 (EN RAFALE) : a) Retour sur l'activité terrain du 11 septembre 2019 b) Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda c) Comité Paysage d) Comité Communication	15 h 40
8.	Harmonisation – saison de chasse au gros gibier 2019	16 h 00
9.	Divers	16 h 05
10.	Levée de la rencontre	16 h 30

Les sujets suivants sont insérés au point *Divers* :

- Partage de représentativité au sein des Tables GIRT locales;
- Nouvelle fiche « enjeu solution » du MFFP;
- Progression du projet de réserve de biodiversité Opasatica;
- Travaux du comité de la zone périphérique du parc national d'Aiguebelle.

En l'absence de M. Pierre Auger, de l'ACPRN, il est proposé de reporter le point 5 à la prochaine séance. Le projet d'ordre du jour modifié est entériné par les membres. Le point *Divers* demeure ouvert.

## **2. Approbation du compte rendu de la rencontre du 8 mai 2019 et suivis**

Une correction est demandée au point « Divers », à la page 5, qui concerne les dates auxquelles s'est tenu le Carrefour des Forêts. Un ajout est aussi proposé à la fin du point 6.a, faisant référence aux travaux de révision des tableaux des Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda. Le compte rendu de la rencontre du 8 mai 2019 est entériné, tel que modifié, par les membres de la Table. La coordonnatrice effectue un survol des suivis de la dernière séance.

## **3. Bilan du projet Faune (Table GIRT Abitibi et CREAT)**

*Note 1 : Mme Marie-Eve Sigouin, de RYAM Gestion forestière, se joint à la rencontre par téléphone pour le point d'information du CREAT.*

Mme Aurore Lucas dévoile les résultats du projet Faune. Elle explique que plusieurs préoccupations liées à la faune avaient été soulevées par les membres de la Table GIRT Abitibi, mais qu'il manquait des informations spécifiques à l'unité d'aménagement (UA) 086-51 pour faire ressortir les enjeux associés à l'aménagement forestier et formuler des recommandations. De ce constat émerge le projet de synthèse de littérature et d'analyse des données disponibles, portant exclusivement sur les espèces fauniques terrestres et bénéficiant du soutien financier de la Fondation de la Faune du Québec (FFQ). L'objectif premier du projet était d'effectuer une revue de littérature et une compilation de données sur la faune du territoire de l'UA afin de recommander des critères à respecter lors des coupes forestières et de préserver des habitats de qualité pour la faune. Les lots intramunicipaux et les lots en tenure privée ne figurent pas dans le territoire d'application du projet.

L'étude a permis d'établir une liste rassemblant 384 espèces présentes sur le territoire de l'UA 086-51 ou susceptibles de l'être. À partir de critères d'inclusion et d'exclusion, il a été possible de répertorier les « espèces d'intérêt » ou « espèces retenues » pour lesquelles les besoins en habitats et les attributs écologiques ont été documentés. Puis, une analyse des enjeux liés aux besoins fauniques, basée sur les données disponibles du territoire, a été réalisée. Au final, 8 recommandations générales et 3 recommandations spécifiques à la martre, aux pics et espèces cavicoles, tout comme l'herpétofaune (reptiles et amphibiens), ont été élaborées dans le cadre du projet. Le rapport de l'étude ainsi que la présentation des résultats sont disponibles sur le site Internet du CREAT : <https://www.creat08.ca/projet-faune>.

La suite du projet Faune : Ces résultats ont été exposés à la Table GIRT Abitibi, ainsi qu'à la MRC d'Abitibi. Un comité technique Faune a été créé pour cette Table GIRT, avec la collaboration du CREAT, qui a pour mandat de prioriser les enjeux et les actions à mettre en place. Il importe aussi de valider la faisabilité de ces recommandations auprès du MFFP, en collaboration avec les entreprises forestières.

### Questions et commentaires des membres de la Table GIRT :

- la composition des espèces fauniques retenues;
- l'impact des aires d'intensification de la production ligneuse (AIPL) sur les espèces fauniques;
- la planification de la régénération avant les coupes forestières ou la préparation de terrain;
- il s'agit d'un projet intéressant qui pourrait être travaillé simultanément par plusieurs Tables GIRT locales.

#### **4. Point d'INFORMATION du service de la foresterie, Ville de Rouyn-Noranda, entente de délégation 1042 (lots intramunicipaux) :**

*Note 2 : M. David Lambert débute par le bilan du projet de conteneurs.*

##### **b) Bilan préliminaire du projet de conteneurs pour la gestion des matières résiduelles à proximité des abris sommaires**

M. Lambert expose les résultats du projet pilote de conteneurs mis à la disposition des détenteurs de 108 baux d'abris sommaires et de villégiature dans le secteur du chemin du lac Hébert, qui a pris son envol le 30 août dernier, et ce, jusqu'à la fin octobre. Un conteneur pour les déchets domestiques et un autre conteneur pour les encombrants ont été disposés à environ 1 km de la route 117. La collecte des matières résiduelles est effectuée par Multitech Environnement et dès la première semaine du projet pilote, il a fallu faire une première levée. Les matières dangereuses seront récupérées à la fin du projet.

En matière de communication, les détenteurs de baux ont été avisés par lettre au cours du mois de mai. Les résultats du projet leur seront aussi présentés à la toute fin. Le projet pilote s'inspire du principe « utilisateur-payeur »; les frais sont assumés par les détenteurs de baux. M. Lambert espère pouvoir réitérer l'expérience, en faisant une rotation des secteurs et en déplaçant les conteneurs, d'une année à l'autre.

##### **a) Réfection d'un ponceau sur le chemin du mont Chaudron**

M. Lambert divulgue les détails de la restauration d'une traverse de cours d'eau du chemin multiusage du lac Buies, près du mont Chaudron. La Ville de Rouyn-Noranda a déposé une demande d'aide financière au Programme de restauration des traverses de cours d'eau du MFFP, car le mont Chaudron fait partie des 20 sites d'intérêt qui se trouvent sur son territoire. Celui-ci figure également au schéma d'aménagement et de développement révisé en tant que site visé pour sa mise en valeur. Bien entendu, de tels travaux ciblent assurément la sécurité des usagers.

Au printemps dernier, de fortes précipitations et le bris de barrages de castors ont gravement endommagé la traverse, empêchant complètement le passage des véhicules. Il était donc impératif d'agir. Pour des raisons de financement, l'installation d'un ponceau en arche constituait la meilleure option, malgré les difficultés d'assemblage qu'implique une telle structure. Les travaux de réfection se sont terminés le 20 septembre 2019. Les véhicules peuvent y circuler à nouveau.

Les présentations de M. David Lambert seront mises à la disposition des membres de la Table, sur le site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda : <http://www.ville.rouyn-noranda.qc.ca/fr/page/table-girt/>.

##### Questions et commentaires des membres de la Table GIRT :

- *les coûts inhérents aux projets;*
- *l'éventualité d'ajouter un conteneur pour les matières recyclables dans le cadre du projet pilote.*

**(Pause)**

#### **5. Présentation de l'Association des chasseurs et des pêcheurs de Rouyn-Noranda (ACPRN), M. Pierre Auger**

En raison de l'absence de M. Pierre Auger, la présentation de l'ACPRN est reportée à la séance subséquente.

#### **6. Projet étudiant sur l'évaluation de l'efficacité de la Table GIRT, M. Osvaldo Valeria, UQAT**

M. Osvaldo Valeria sollicite la Table GIRT pour un projet qui pourrait être réalisé par un ou deux étudiants en maîtrise professionnelle en gestion durable des écosystèmes forestiers UQAT-UQO, dont l'objectif est de mesurer la performance de la Table. Le fonctionnement de celle-ci a été évalué précédemment.

Cependant, est-ce que la Table constitue un outil performant pour répondre aux préoccupations de ses membres? Il s'agit d'évaluer comment la Table est efficiente « collectivement » à mettre en place des outils pour répondre aux préoccupations. L'étude s'inspirerait de quelques cas de figure, par exemple l'entente Paysage, les travaux en comités techniques, et pourrait s'appliquer à d'autres Tables GIRT.

Questions et commentaires des membres de la Table GIRT :

- *Est-ce que les réponses du MFFP aux préoccupations de la Table seront évaluées?*
- *Combien ce projet coûte-t-il? Quelles sont les implications pour la Table GIRT?*
- *La Table GIRT n'est pas décisionnelle. Est-ce que cela influencera les résultats de l'étude?*
- *Cette démarche pourrait aider l'équipe du MFFP dans son évaluation de la performance quant au suivi à donner à la direction provinciale, envers les diverses préoccupations.*

La Table accepte de collaborer au projet d'étude. Un plan de travail préliminaire sera présenté aux membres lors de la rencontre du mois de novembre. Les résultats de l'évaluation de l'efficacité de la Table GIRT seront dévoilés au cours de l'hiver 2020.

## **7. Les travaux de la Table GIRT de Rouyn-Noranda, printemps-été 2019 (EN RAFALE)**

### **a) Retour sur l'activité terrain du 11 septembre 2019**

La coordonnatrice présente les résultats de l'évaluation de l'activité terrain, édition 2019, à laquelle 35 personnes ont participé. Elle remercie d'emblée les partenaires qui ont collaboré à l'événement. Tous conviennent que le programme de la journée était trop chargé, faisant en sorte qu'il a été difficile de respecter l'horaire initialement prévu. Toutefois, les visites, les témoignages et les conférences d'experts sont grandement appréciés. L'expérience est à renouveler.

### **b) Préoccupations concertées de la Table GIRT de Rouyn-Noranda**

Les récentes modifications apportées au document sont expliquées aux membres. Certaines préoccupations nécessiteront d'être remodelées par les porteurs (par exemple, jumelage de préoccupations, actualisation de la préoccupation en tenant compte de l'ajout de nouveaux porteurs); le comité technique ne pouvait prendre position à la place des porteurs. Si ce n'est déjà fait, la coordonnatrice invite les membres à lire une dernière fois l'entente afin de pouvoir l'entériner à la rencontre de novembre. Il serait pertinent de remplacer, sur la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, l'entente GIRT 2013 par cette nouvelle version.

### **c) Comité Paysage**

Le comité Paysage s'est réuni le 17 juin 2019 afin de recevoir les résultats d'analyse comparative entre les normes d'encadrement visuel du Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF) et celles de l'entente Paysage, effectuée par le MFFP. Or, les différents essais ont démontré que l'entente Paysage couvre la plupart des sites protégés par le RADF, à l'exception des périmètres urbains, et que les normes de l'entente s'avèrent plus restrictives. De plus, l'entente Paysage tient compte également de la hauteur des arbres, ce qui n'est pas le cas du RADF.

Comme le MFFP désire avoir une méthode d'analyse uniforme, la direction régionale envisage de déposer une demande de dérogation au provincial, dans le but de travailler uniquement avec l'entente Paysage. Pour les sites non couverts par l'entente, le ministère optera pour les modalités du RADF en considérant la hauteur des arbres. Une première requête officielle devait être soumise à la direction provinciale au cours de l'été, mais cette démarche n'a pas eu lieu. Le MFFP reviendra à la Table GIRT avec de plus amples renseignements à ce sujet, prochainement.

Questions et commentaires des membres de la Table GIRT :

- *La dérogation s'appliquerait-elle à l'ensemble de la région?*
- *Qu'arrivera-t-il des autres ententes Paysage en vigueur?*

#### **d) Comité Communication**

L'essentiel de la réunion du comité Communication, tenue le 27 mai 2019, portait sur le kiosque de la Table GIRT déployé lors du Salon régional camping, loisirs, chasse et pêche, ainsi que sur l'organisation de l'activité terrain. Le comité devrait se rencontrer de nouveau en novembre afin de préparer le prochain kiosque, d'entamer la mise à jour de la page GIRT du site Internet de la Ville de Rouyn-Noranda, et d'élaborer la trousse de bienvenue à remettre aux nouveaux représentants.

#### **8. Harmonisation – saison de chasse au gros gibier 2019**

Les entreprises forestières ainsi que le service de la foresterie de la Ville de Rouyn-Noranda sont invités à décrire les opérations qui seront réalisées au cours de la saison de chasse au gros gibier 2019. Seule Norbord doit poursuivre ses travaux durant cette période, en raison d'un retard dans l'approvisionnement. Après avoir fourni les informations pour Matériaux Blanchet et Rexforêt, le MFFP s'engage à transmettre les intentions de Roulec et Scierie Landrienne ultérieurement.

#### **9. Divers**

##### ***Partage de représentativité au sein des Tables GIRT locales***

Mme Aurore Lucas et M. Yves Grafteaux expliquent les grandes lignes de la réflexion tenue à la fin de l'été, par leurs organismes respectifs en partenariat avec l'Organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ) et la Société de l'eau souterraine Abitibi-Témiscamingue (SESAT), portant sur un éventuel partage de représentativité au sein des différentes Tables GIRT de la région. Par exemple, pour la Table GIRT de Rouyn-Noranda, il a été proposé que le représentant principal soit du CREAT et le substitut, de l'OBVT. Chaque organisme serait tenu de transmettre ses préoccupations au représentant. Or, bien que ces organismes aient des préoccupations environnementales communes, leurs mandats peuvent différer. De plus, le CREAT figure parmi les entités citées par la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) afin de siéger aux Tables GIRT. Pour ces raisons, il a été convenu, pour l'instant, de ne rien changer à la représentativité de ces organismes. Cependant, la réflexion se poursuit.

##### ***Nouvelle fiche « enjeu solution » du MFFP***

La nouvelle fiche « enjeu solution » du MFFP est dévoilée aux membres de la Table. Cette fiche doit être complétée par la Table GIRT, une fois que l'enjeu a été concerté. Mme Marie-Eve Lacombe rappelle que les Tables GIRT peuvent proposer des solutions, mais la décision revient tout de même aux professionnels du ministère.

##### ***Progression du projet de réserve de biodiversité Opasatica***

Mme Laurence Dupuis informe la Table que le comité de la réserve de biodiversité Opasatica s'est réuni en mai dernier afin d'effectuer une révision complète du plan d'action. Celui-ci devrait être adopté à une prochaine séance du comité, au cours de l'automne.

##### ***Questions et commentaires des membres de la Table GIRT :***

- *Quels sont les usages non autorisés dans une réserve de biodiversité? Par exemple, le passage des véhicules hors route (VHR) est-il permis?*

##### ***Travaux du comité de la zone périphérique du parc national d'Aigüebelle***

Le comité de la zone périphérique du parc national d'Aigüebelle œuvre actuellement sur l'élaboration d'un plan de communication, avec le soutien de Mme Janet Meléndez Campillo, stagiaire au CREAT. Lorsque ce plan sera finalisé, Mme Lucas prend l'engagement d'en faire une courte présentation auprès des membres de la Table.

#### **10. Levée de la rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 13 novembre 2019. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 45.